

JOB OPENING - CONSULTANT INTERNATIONAL ° Expert Consultant / Évaluation des Projets d'infrastructure du bureau de Réduction des Violences Communautaires

| | | |
|--------------------------------|---|-----------------------------|
| Location | : | Port-au-Prince, HAÏTI |
| Date Limite | : | 25 Février 2017 |
| Numéro de l'application | : | MINUSTAH-CIC-05-2017 |
| Type de Contrat | : | Consultant International |
| Niveau | : | Catégorie C |
| Langue | : | Français, Anglais et Créole |
| Commencement du contrat | : | Dès que possible |
| Duration du Contrat | : | Un mois |

Le Bureau des ressources humaines de la MINUSTAH invite toutes les personnes qualifiées à soumettre leur candidature pour le poste annoncé. Tous les candidats intéressés doivent soumettre leurs formes P-11 ou Curriculum Vitae (CV) et le profil de l'histoire du personnel (PHP) par le biais de l'e-mail: minustah-recruitment@un.org. La demande doit indiquer le numéro de l'offre d'emploi ci-dessus (MINUSTAH-CIC-05-2017) et être accompagnée des documents ci-dessous :

- *Le document de proposition de projet (Prodoc + Calendrier);*
- *Une ébauche concernant l'approche et méthodologie d'intervention incluant le/les questionnaire(s) et l'organisation du travail (focus groups, interviews, rencontres etc.);*

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

I. CONTEXTE

Dans le cadre de son mandat, le bureau de Réduction de la Violence Communautaire – RVC de la MINUSTAH implémenté des projets dans les zones prioritaires identifiées par la Mission. Depuis 2006, la RVC intervient principalement au sein de trois régions : l'Ouest, l'Artibonite et le Nord. Depuis 2016 jusqu'à date, plusieurs projets d'infrastructures ont été réalisés à travers ces régions.

Ces initiatives rentrent dans le cadre de l'appui institutionnel que la Mission apporte au gouvernement haïtien et contribuent également aux stratégies et plans d'aménagement territorial formulés par le gouvernement et les autorités locales, en vue de la protection de l'environnement et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

L'objectif principal de ces projets vise avant tout la création d'emplois temporaires comme étant une alternative à la criminalité et la diminution d'implication/association des jeunes à risque avec des gangs, tout en leur démontrant que des opportunités positives existent et peuvent être exploitées.

Les projets d'infrastructures financés par la RVC étaient à l'origine concentrés dans la région de l'Ouest s'adressant aux jeunes des quartiers difficiles de Port-au-Prince, tels que : Matissant, Carrefour-Feuilles, Bel-Air, Delmas 2, Cité Soleil et Simon Pelé / Cité Militaire. Peu à peu ce programme s'est étendu dans la région du Nord particulièrement au Cap Haïtien (Lafossette, Fort St. Michel, Nan Bannan, Barrière Boutey, Quartier Morin, Limbe etc.) et enfin dans la région de

l'Artibonite (St. Michel, Gonaïves, Verettes, Liancourt, Ennery, St. Michel de l'Attalaye etc.) plus précisément aux Gonaïves (Bienac, Raboto, Jubile, Kay Soley Dechaos, Bois d'Homme, Praville etc). La section Réduction de la Violence Communautaire – RVC souhaite, à partir de cette évaluation, collecter des informations qualitatives et quantitatives qui permettront de dresser un cadre d'analyse permettant de mieux comprendre les impacts des interventions de la RVC à travers la mise en œuvre des projets d'infrastructure sur la réduction de la violence au sein des communautés bénéficiaires, plus spécifiquement sur les jeunes à risque ciblés au cours de ces interventions.

II. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

2.1. Objectifs généraux

La mission d'évaluation sur les projets d'infrastructure de la RVC poursuivra les objectifs généraux consistant à l'évaluation des interventions de la Section RVC entre 2014 et 2016, en matière de construction des œuvres et infrastructures au sein des communautés choisies par la Mission, de concert avec les populations bénéficiaires et les autorités locales afin de déterminer leurs impacts sur les communautés ciblées en termes de réduction de violence communautaire.

Cette évaluation visera d'une part à analyser l'approche des projets d'infrastructure comme axe d'intervention stratégique préconisée de la RVC pour offrir d'une part des alternatives par la création des opportunités d'emplois temporaires aux jeunes vulnérables en prise aux gangs et à la violence au sein de leurs communautés; et d'autre part, de faire ressortir l'impact social et économique de ces réalisations au sein des communautés bénéficiaires.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques en matière d'évaluation sur ce thème devront apporter des informations pertinentes ci-dessous :

- Évaluer les impacts des projets d'infrastructure sur le plan individuel en s'attardant à la situation des jeunes chômeurs et vulnérables à la violence et aux activités criminelles.
- Faire ressortir les forces et les faiblesses de la stratégie de mise en œuvre des projets d'infrastructure dans la réalisation de l'objectif visé par la RVC à savoir la création d'opportunités d'emplois temporaires pour les jeunes en vue de réduire leur vulnérabilité à la violence et aux activités criminelles auxquelles ils sont associés.
- Identifier les moyens et mesures pour améliorer la stratégie en vue de réduire la vulnérabilité des jeunes ciblés par les projets d'infrastructure.
- Mesurer l'impact des interventions de la RVC (i) sur les changements observés au niveau des bénéficiaires directs et indirects ayant été impliqués au sein des projets réalisés au cours de ces années (2014-2016); (ii) le taux de jeunes à risque ayant renoncé volontairement à s'impliquer ou retourner au sein des gangs parce qu'ils avaient une alternative à travers l'exécution des projets d'infrastructures au sein de leurs quartiers quant à s'éloigner des actes de criminalités lors de l'intervention de la RVC au sein de leurs quartiers respectifs; (iii) l'amélioration des conditions de vie des populations grâce à l'accès aux infrastructures publiques installées/construites dans leurs quartiers, ainsi que leur exploitation.
- Collecter des informations qualitatives et quantitatives qui permettront de dresser un cadre d'analyse apte à faire ressortir les forces et les faiblesses suite aux interventions de la

RVC en matières de réalisation d'infrastructures au sein de différentes communautés ciblées par la RVC ;

- Sur la base des œuvres réalisées et des informations collectées, dégager des recommandations qui pourront être utiles et prises en compte lors de la formulation des prochains projets liées aux infrastructures à travers les quartiers ciblés par la Mission.

Profil du consultant

- Diplôme universitaire en urbanisme et/ou en matière de construction ; ou bien il pourra s'agir d'un Technicien ou Ingénieur en Bâtiments et Travaux publics;
- Expérience professionnelle d'au moins 15 ans, dont un minimum de 10 ans dans le domaine de la recherche en matière de travaux d'infrastructure, de construction et de coopération au développement urbain et aménagement du territoire;
- Expérience en analyse institutionnelle et en appui au renforcement des capacités;
- Expérience dans l'évaluation des projets de développement communautaire (de préférence au sein des villes d'Haïti);
- Maîtrise de la langue française et anglaise. Une connaissance de base du Créole haïtien serait un atout;
- Une bonne maîtrise et la connaissance des outils informatiques reste un atout ;

Résultats Attendus :

Sous la supervision directe du Chef de la Section CVR et en collaboration avec l'Unité M&E, le consultant principal devra produire les principaux livrables suivants:

- Rapport initial sur la faisabilité de l'exercice, avec des modifications proposées au mandat et à la méthodologie pour faciliter la mise en œuvre de cette évaluation en conformité avec le cahier des charges convenu; ce rapport peut-être objet de modification après discussion avec la CVR.
- Plan de travail détaillé avec la chronologie, les rapports d'études de cas, la table des matières et la méthodologie concernant les questionnaires utilisés pour la collecte des données primaires;
- Draft préliminaire du rapport à partager avec le Chef de la Section Réduction de la Violence Communautaire (RVC) pour ses commentaires;
- Rapport final de l'évaluation documentant les meilleures pratiques et les enseignements tirés ;
- Prévoir une séance de restitution/présentation du rapport final « **Évaluation sur les projets d'infrastructure financés par la RVC/MINUSTAH entre 2014-2016 au sein des communautés vulnérables en Haïti** » à la hiérarchie et au personnel de la Section RVC de la MINUSTAH, et si possible (et au besoin des cas) aux autres collègues de la Mission).

Durée :

Cette évaluation durera un (01) mois. Le partenaire devra soumettre le rapport final au plus tard un mois après la fin des opérations de terrain

L'Organisation des Nations Unies s'engage à atteindre la diversité de la population active en termes de sexe, de nationalité et de culture. Individus de groupes minoritaires, les groupes autochtones et les personnes handicapées sont également encouragés à postuler. Toutes les demandes seront traitées avec la plus stricte confidentialité.